



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 5559 du 24 janvier 2022 de Monsieur le Député André Bauler et Madame la Députée Carole Hartmann.

- Madame la Ministre peut-elle informer sur l'évolution des effectifs de personnel et du nombre de patients dans la clinique pédiatrique en précisant tout particulièrement le nombre de patients issus des cantons de la circonscription Nord et des cantons de Mersch et d'Echternach?

En ce qui concerne les effectifs en personnel, les effectifs médicaux ont évolué progressivement entre 2018 et 2021 en allant de 28,3 ETP à 34,6 ETP alors que les effectifs en professionnels soignants ont évolué de 137,6 à 154,8 ETP.

L'origine des patients admis à la Kannerklinik en fonction de leur canton de résidence a évolué comme suit :

Nombre de patients stationnaires et ambulatoires admis à la Kannerklinik :

	2018	2019	2020	2021
Capellen	3 478	3 434	2 930	3 185
Clervaux	400	489	428	493
Diekirch	1 063	1 129	1 094	1 260
Echternach	916	877	778	915
Esch-s-Alzette	9 500	9 173	8 166	9 341
Gevenmacher	1 597	1 573	1 322	1 550
Luxembourg	10 758	11 006	9 558	10 995
Mersch	1 710	1 753	1 575	1 893
Non affecté	1 001	1 096	970	1 257
Redange	907	933	833	953
Remich	1 246	1 241	1 068	1 204
Vianden	175	177	186	229
Wiltz	497	599	568	713
TOTAL	33 248	33 480	29 476	33 988

- Quels sont les services de la "Kannerklinik" les plus sollicités couramment ces dernières années?

Il faut distinguer entre les activités programmées et non programmées au sein de la Kannerklinik. Comme prévu par la loi hospitalière du 8 mars 2018 et suivant les autorisations de service émises en 2019, la Kannerklinik regroupe les activités de pédiatrie spécialisée. D'autres services nationaux dédiés à l'enfant et à l'adolescent y sont également localisés en raison de leur caractère national. Le contexte de relative pénurie de médecins spécialistes en pédiatrie au niveau européen et également national impose une centralisation des activités spécialisées.

En complément des activités spécialisées, la Kannerklinik assure le service national d'urgence pédiatrique.

Enfin, la Kannerklinik héberge depuis le 24 juillet 2015 la maison médicale pédiatrique pour les consultations de pédiatrie en-dehors des heures d'ouverture des cabinets pédiatriques.



L'activité non programmée des urgences pédiatriques représente deux tiers de l'activité en termes de nombre de patients. La radiologie pédiatrique est fortement dépendante de cette activité non programmée.

L'activité programmée, quant à elle, se répartit principalement entre les services nationaux de pédiatrie spécialisée et de chirurgie pédiatrique.

- Comment la prise en charge pédiatrique est-elle actuellement organisée au niveau du Centre hospitalier du Nord?

Une prise en charge non programmée est assurée au niveau du service d'urgence du CHdN pour les enfants et jeunes patients nécessitant une prise en charge urgente. En fonction de l'anamnèse et sur avis de l'urgentiste un renvoi vers un service spécialisé de la Kannerklinik peut s'imposer.

En complément à l'activité en semaine des cabinets médicaux pédiatriques, une plage horaire de 10h-12h est assurée les weekends et jours fériés pour les consultations urgentes non programmées.

3 lits d'hospitalisation sont réservés pour accueillir des enfants pour de la chirurgie programmée.

- Ne serait-il pas opportun de créer une sorte de maison médicale réservée aux jeunes patients, voire un service d'urgence spécifique afin de délester la "Kannerklinik" et de réduire les trajets des citoyens habitant le Nord et certaines contrées de l'est du pays?

Au vu du manque de pédiatres disponibles, il n'est actuellement pas possible d'organiser de telles activités reposant sur des compétences pédiatriques dans une maison médicale régionale dédiée.

- Pour quelles raisons la prise en charge pédiatrique n'a-t-elle pu être améliorée ces dernières années pour les habitants du Nord et de certaines localités de l'Est durant les weekends et pendant respectivement la soirée et la nuit ? »

Le temps d'accès n'est qu'un des facteurs qui impacte la qualité de la prise en charge médico-soignante ; afin de privilégier d'autres facteurs tels que la compétence pédiatrique, la sécurité, et l'efficacité de la prise en charge des jeunes patients, les ressources disponibles sont organisées de manière centralisée.

Comme indiqué dans la réponse à la question 3, une prise en charge complémentaire pour les consultations urgentes est assurée le weekend au CHdN. Cette disponibilité est assurée par les médecins spécialistes en pédiatrie en complément à leur activité dans leurs cabinets. Il n'est de ce fait pas possible d'assurer une disponibilité pédiatrique complémentaire décentralisée.

Luxembourg, le 25 février 2022

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert